

Rapport annuel 2020



Association Suisse des Ergothérapeutes (ASE)

Table des matières

1	Introduction	4
2	Présidence	5
2.1	Assemblée des délégué-e-s	5
2.2	Réseautage et partenariats	5
2.3	Qualité	7
2.4	Commission des tarifs médicaux (CTM)	7
3	Portfolio politique professionnelle	7
3.1	Commission politique professionnelle (CPP)	7
3.2	Assurances	7
3.3	Systèmes tarifaires hospitaliers	8
3.4	eHealth	8
3.5	Journée « Futur en tous genres »	9
4	Portfolio développement de la profession	9
4.1	Commission développement de la profession (CDP)	9
4.2	Thème prioritaire de l'année : « intégration professionnelle »	9
4.3	Prévention des chutes	9
4.4	Ergothérapie en milieu scolaire	9
5	Portfolio recherche et science	9
5.1	Site Internet de l'association ; résultats de la recherche	9
5.2	Groupe consultatif recherche et science	10
5.3	Coopération entre l'ASE et ses homologues allemande et autrichienne dans le domaine de l'évaluation	10
6	Sections	10
7	Portfolio formation	10
7.1	PA ET (pratique avancée en ergothérapie)	10
7.2	Obtention a posteriori du titre	11
7.3	Registre de formation continue pour les ergothérapeutes de l'ASE	11
7.4	Reconnaissance des diplômes étrangers	11
7.5	WFOT / standards minimaux	11
7.6	Dialogue entre l'ASE et les hautes écoles spécialisées	11
7.7	FSAS, groupe d'intérêt des hautes écoles spécialisées (GI HES)	11
8	Délégations internationales	11
	World Federation of Occupational Therapists WFOT	12
	Tâches et responsabilités	12
	Membres individuels de la WFOT	12
	Relations publiques	12
	Coopération dans les projets de la WFOT	12
	Council of Occupational Therapists for the European Countries COTEC	13
9	Commission d'éthique et de recours (CER)	13
10	Portfolio marketing et communication	14
10.1	Thème prioritaire de l'année : « intégration professionnelle »	14

10.2	Site Internet	14
10.3	Un dépliant en langage simple	14
10.4	Semaine d'action pour la Ligue suisse contre le rhumatisme	15
10.5	Journée mondiale de l'ergothérapie	15
11	Secrétaire général / secrétariat.....	15
11.1	Conduite stratégique des affaires.....	15
11.2	Finances : une situation stable malgré des défis de taille.....	15
11.3	Formation continue : un pilier essentiel de notre concept de prestations.....	16
11.4	Conseils individuels pour les membres	16
11.5	Secrétariat général.....	17
12	Remerciements.....	18
13	Annexe : abréviations	19

1 Introduction

Une année associative mouvementée pour chacun-e d'entre nous vient de se terminer. Si quelqu'un nous avait prédit tout ce qui nous arriverait en 2020, nous aurions eu du mal à le croire. Que cela soit sur le plan professionnel, associatif ou privé, la pandémie de COVID-19 a marqué notre vie. En tant qu'association, nous avons été confronté-e-s à des questions et des sujets tout à fait inédits de mars à juin 2020. Des questions auxquelles nous n'avions pas de réponse, pas plus que les offices et autorités, que ce soit au niveau cantonal ou national. Pour les propriétaires de cabinets, la menace de fermeture des cabinets pendant le semi-confinement a entraîné de grandes incertitudes sur le plan financier, voire une certaine détresse. Le soulagement a été grand quand l'information est arrivée que le régime des allocations pour perte de gain pouvait s'appliquer à l'ergothérapie également.

Pour l'ASE en tant qu'association professionnelle comptant environ 2500 membres, la collaboration avec d'autres associations professionnelles par le biais de la FSAS a été essentielle. Les informations pour les membres ont en effet été formulées conjointement et des revendications communes ont été déposées auprès de la Confédération, de l'OFSP et des fournisseurs de prestations. Le réseau interprofessionnel existant a fait ses preuves et continuera de se développer, indépendamment de la pandémie.

Le thème des traitements à distance a gagné en importance en raison du semi-confinement. Tous les groupes de patient-e-s ont pu en bénéficier pendant cette période et à partir de novembre, les séances à distance sont redevenues possibles sur demande pour les personnes présentant des maladies psychiatriques. En collaboration avec d'autres associations professionnelles, l'ASE aspire à ce que les traitements à distance soient à l'avenir admis comme option thérapeutique dans les conventions tarifaires selon des conditions-cadres claires.

Le décès subit d'André Bürki, notre secrétaire général de longue date, le 8 novembre 2020 nous a bouleversé-e-s et nous a plongé-e-s dans la tristesse et la consternation. André Bürki a marqué notre association de son empreinte pendant 16 ans, contribuant à son développement au fur et à mesure que se sont succédé-e-s les collaborateurs/trices du secrétariat général et les membres du comité central. Il a toujours soutenu avec conviction les idées et les visions du comité central. Si l'association se trouve actuellement dans une situation financière solide et si elle dispose d'une offre complète de conseils aux membres, c'est à lui que nous le devons. Avec passion, il a mis sa grande expérience et son savoir-faire au bénéfice de notre association. Il était extrêmement doué pour relever les défis avec beaucoup d'optimisme, pour s'engager avec dynamisme en faveur des droits et des revendications des ergothérapeutes, bien que n'étant pas ergothérapeute lui-même, comme il aimait à le préciser, ainsi que pour rassembler les gens. Il lui tenait à cœur de créer des liens entre les différentes associations, ce qui était très important pour nous aussi en tant qu'organisation. Il avait un grand réseau de relations au niveau national et international, dont il savait se servir avec habileté. Sa mort laisse un grand vide sur le plan humain et de l'expertise. Nous avons perdu un compagnon de route exceptionnel.

Avec la disparition d'André Bürki, la gestion de l'association a basculé en mode de gestion de crise. L'ASE a alors bénéficié du soutien immédiat de B'VM dans la mesure où Silvia Schaller et Martin Diethelm ont proposé leurs services en tant que conseillère et conseiller par intérim. La priorité absolue était de garantir le règlement des affaires courantes de l'association, notamment au secrétariat. De plus, dans les premières semaines, il a fallu commencer par dresser un état des lieux des thèmes à traiter et des tâches à accomplir, puis il a fallu les classer par ordre de priorités. La procédure relative à la succession a également été discutée avec B'VM puis mise sur les rails. Silvia Schaller et Martin Diethelm ont pris en charge notre association avec une grande ouverture et nous ont assisté-e-s avec dynamisme.

Fin décembre, Silvia Schaller a pris une retraite bien méritée. En attendant que la succession soit réglée, Martin Diethelm nous prêtera main-forte en tant que conseiller par intérim.

Même si la disparition subite d'André Bürki a fait naître un sentiment d'insécurité, notre association continue de fonctionner. L'ASE est une association professionnelle bien positionnée et bien organisée, qui est dotée de structures stables et bénéficie d'une culture de la collaboration constructive. Tout changement de personnes au sein du secrétariat général d'une organisation comporte des défis, mais aussi des opportunités. Nous sommes ouvert-e-s aux modifications qui en résulteront et les abordons avec un grand intérêt. Une fois que la nouvelle ou le nouveau secrétaire général-e aura été désigné-e, nous dresserons un état des lieux, discuterons de notre stratégie et de nos priorités.

Nous ne savons pas ce que 2021 nous apportera. Ce que nous savons en revanche, c'est qu'en tant qu'organe dirigeant de l'association, nous nous engagerons pour l'ergothérapie, avec le soutien de beaucoup d'ergothérapeutes motivé-e-s.

2 Présidence

2.1 Assemblée des délégué-e-s

L'Assemblée des délégué-e-s 2020 devait se tenir à Sierre le 16 mai. En raison de l'incertitude en matière de planification pendant le semi-confinement, les organes dirigeants de l'association ont décidé de ne pas tenir d'assemblée des délégué-e-s en 2020. En conséquence, il n'y a eu ni votes ni élections. Les délégué-e-s ont été informé-e-s de cette décision dans le délai imparti. En lieu et place, le comité central et le secrétariat ont organisé trois vidéoconférences à cette date. Celles-ci avaient pour but d'informer les délégué-e-s sur la situation actuelle de l'association et liée au COVID-19 ainsi que de répondre aux questions des délégué-e-s. Les trois vidéoconférences ont rencontré un franc succès et la participation des ergothérapeutes a été presque aussi importante que si la manifestation s'était tenue en présentiel.

Après l'Assemblée des délégué-e-s qui de fait n'a pas eu lieu, la composition du comité central a été modifiée comme suit : Rita Mühlebach et Monika Zollinger ont démissionné du comité à cause de la limitation de durée de fonction ou pour d'autres raisons. Nous tenons ici de les remercier une fois encore très sincèrement pour leurs nombreuses années d'engagement en faveur de l'ergothérapie et de l'ASE. Claudia Roesle n'a pas pu être élue au comité, mais elle collabore déjà avec beaucoup d'engagement pour le portfolio politique professionnelle en tant que membre coopté du comité. Il n'a pas non plus été possible d'élire Sandra Schneider comme vice-présidente, mais cela n'a rien changé au niveau de sa fonction de membre du comité.

2.2 Réseautage et partenariats

Comme nous l'avons déjà mentionné, les relations existantes avec d'autres associations professionnelles et organisations faïtières ont prouvé leur grande utilité et ont encore été consolidées pendant la pandémie. Sans ce réseautage, il aurait été encore plus difficile de faire face à la situation. Les informations envoyées aux membres ont été faites en concertation mutuelle et des requêtes communes ont été formulées. Plus le niveau est élevé, plus nous voyons que la collaboration interprofessionnelle permet d'aboutir à de meilleurs résultats. En fonction des thèmes, la coopération a pris plusieurs formes.

Association faïtière FSAS

Notre premier interlocuteur est la FSAS ainsi que ses associations membres. Comme André Bürki était à la fois secrétaire général de l'ASE et de la FSAS, cela était très profitable à l'ASE, qui de ce fait pouvait obtenir des informations globales. De plus, la présidente de la FSAS est

ergothérapeute et a des liens avec l'ASE provenant de ses fonctions antérieures comme présidente. Ainsi, la FSAS prépare très souvent des prises de position pour des consultations que l'ASE adapte ensuite avant de les soumettre. Ce grand travail effectué en amont, en majeure partie par la présidente de la FSAS, nous permet d'économiser beaucoup de ressources.

En 2020, nous avons participé à deux consultations de la Confédération :

- § Modification de la loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie (mesures visant à maîtriser les coûts – 2^e volet) ;
- § Modification de l'ordonnance du 27 juin 1995 sur l'assurance-maladie (OAMal; RS 832.102) : renforcement de la qualité et de l'économicité.

Nous avons aussi pris part à la consultation relative à la prise de position « Activité physique » de l'Alliance pour la santé en Suisse.

Par l'intermédiaire de la FSAS aussi, nous avons eu la possibilité de participer à des consultations sur l'évaluation systématique des technologies et procédures médicales (Health Technology Assessment, HTA) et sur les rapports de scoping. Mais en 2020, il n'y a pas eu de consultations déterminantes pour l'ergothérapie.

Association Médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe)

Le président et la chargée de communication de la mfe sont pour nous des interlocuteurs importants. Avec eux, nous échangeons surtout sur des thèmes tirés de la pratique ergothérapeutique, en adéquation avec la pratique des médecins de famille et de l'enfance, mais aussi sur des thèmes interprofessionnels comme l'introduction éventuelle des forfaits complexes. En 2020, les deux réunions prévues ont pu se tenir en présentiel.

Croix-Rouge suisse (CRS)

Même s'il n'y a eu qu'une seule réunion officielle entre la CRS et l'ASE en 2020, nous avons été amené-e-s, en tant que partenaires tarifaires, à avoir des échanges réguliers et intenses au sujet de demandes tirées de la pratique, des tarifs et du COVID-19. La principale interlocutrice de l'ASE au sein de la CRS est la coordinatrice pour les prestations d'ergothérapie. La nouvelle responsable du département Santé, Julie Page, assiste aux réunions.

Société Suisse de Rééducation de la Main (SSRM)

Des échanges réguliers, deux ou trois fois par année, ont lieu avec la co-présidente de la SSRM, Stéphanie Furrer. Le projet de collaboration dans le domaine de la formation continue est encore en cours de développement. L'objectif est de proposer ensemble des formations continues, dans le sens d'un service commun en faveur des membres de chacune des deux associations, entre autres pour harmoniser la Suisse romande et la Suisse alémanique.

Plateforme Interprofessionnalité (P.IP)

L'ASE siège à la Plateforme Interprofessionnalité. Cette dernière est l'interlocutrice pour l'ensemble des questions ayant trait à l'interprofessionnalité dans les soins de santé primaires. Elle réunit plus d'une douzaine d'associations professionnelles et spécialisées de la santé et représente ainsi la majorité des différents acteurs des soins ambulatoires de premier recours en Suisse.

Rencontre des trois pays

Le jeudi 11 novembre, des membres des comités respectifs des associations des ergothérapeutes d'Autriche, d'Allemagne et de Suisse, ainsi que, pour la première fois, du

Luxembourg, se sont réuni-e-s pour une vidéoconférence en lieu et place de la rencontre annuelle. La prochaine séance est prévue pour juin 2021 à Karlsruhe, dans l'espoir qu'elle puisse avoir lieu en présentiel. Cette rencontre, qui s'appelle désormais la rencontre des quatre pays, est très importante car elle favorise les échanges mutuels de connaissances et l'exploitation des synergies.

2.3 Qualité

Cercles de qualité

Cette année aussi, des cours pour modérateurs/trices ont été organisés en collaboration avec la SSMIG. Certains ont dû être annulés pour cause de COVID-19, ce qui a également été le cas pour la conférence interprofessionnelle des modérateurs/trices. Le Forum pour cercles de qualité a continué à se développer et est maintenant composé des associations représentant les groupes professionnels suivants : logopédistes, physiothérapeutes, ergothérapeutes, assistantes médicales, pharmaciens-ne-s, médecins de famille et de l'enfance, médecins généralistes, chiropraticiens-ne-s et sages-femmes.

Développement de la qualité art. 58 LAMal

La mission assignée par le Parlement aux professions de la santé de développer avec les organismes de prise en charge (santésuisse et curafutura) une nouvelle convention de qualité a été lancée. Comme éléments de base, l'ASE dispose de son manuel qualité élaboré en 2019 et de l'outil QUEST (Quality Evaluation Strategy Tool, 2020) développé par la WFOT.

2.4 Commission des tarifs médicaux (CTM)

Durant l'année, la responsable spécialisée pour l'ergothérapie et le secrétaire général ont été régulièrement en contact avec les différents représentant-e-s de la commission quand des incertitudes sont survenues dans le cadre de l'application du tarif TCM. En général, de bonnes solutions ont alors été trouvées. En novembre s'est tenue une séance avec des représentant-e-s de la CTM, de l'ASE et deux ergothérapeutes au sujet des difficultés rencontrées avec le nouveau tarif. Elle a débouché sur une vérification de la liste des prix des attelles et du matériel de pansement pouvant être facturé. De plus, notre question relative à l'intégration des traitements à distance à la structure tarifaire existante a été accueillie favorablement. Les thèmes seront repris début 2021 au sein de la Commission des tarifs médicaux.

3 Portfolio politique professionnelle

3.1 Commission politique professionnelle (CPP)

La CPP est un organe formateur d'opinion qui compte 10 membres. Elle suit de près tout ce qui se passe dans le domaine de la santé. Lors des quatre séances de la commission, ses membres ont étudié le matériel d'information disponible et ont notamment réalisé un sondage sur les interruptions de traitement pendant la pandémie de COVID-19. Un article traitant de ce sujet a été publié dans la revue de l'association.

Le thème de la collaboration entre les ergothérapeutes exerçant en psychiatrie ambulatoire et les services d'aide et de soins psychiatriques à domicile a également été examiné. Des interviews ont été réalisées à cette fin et un questionnaire a été envoyé aux ergothérapeutes concerné-e-s. Un article commentant les résultats sera publié début 2021 dans la revue de l'association.

3.2 Assurances

La politique professionnelle est marquée par de très nombreux thèmes liés aux assurances-maladie. Des entretiens sont régulièrement menés dans certains centres de prestations.

Les problèmes qui se sont accumulés avec le centre de prestations francophone d'Atupri n'ont pas encore été entièrement résolus, c'est pourquoi le travail sur cette question se poursuivra en 2021.

Concernant le travail de politique professionnelle en relation avec les caisses-maladie, la question de l'importance de bien comprendre les termes de la convention tarifaire revient très souvent. Il est par conséquent indispensable que les ergothérapeutes indépendant-e-s étudient très précisément la convention et comprennent les conséquences juridiques qui en découlent.

Une autre caisse-maladie (Concordia Lucerne) nous a invitées pour échanger. Ce processus par lequel les uns et les autres apprennent à se connaître est particulièrement bénéfique, pour les assurances comme pour l'ASE. Les contacts ainsi noués permettront de faciliter les échanges futurs. Il est en effet plus facile d'aborder des problèmes concrets et de trouver des solutions lorsque l'on connaît l'interlocuteur/trice qui est à l'autre bout du fil.

Le modèle de rapport standard de l'ASE est aujourd'hui largement connu au sein des assurances. Son utilisation est également très appréciée grâce à son design compact et intelligent, qui permet un ciblage rapide sur l'essentiel.

3.3 Systèmes tarifaires hospitaliers

Les systèmes tarifaires forfaitaires DRG et TARPSY influent sur le travail des ergothérapeutes exerçant dans les établissements hospitaliers. Nous observons cela avec attention et vous invitons à nous faire part de vos expériences à ce sujet. Une plateforme d'échange entre l'ASE et SwissDRG a été créée pour communiquer avec les services compétents sur les répercussions de ces systèmes tarifaires.

En Suisse romande, un groupe de travail interprofessionnel a été créé pour étudier les recoupements avec les différentes professions, p. ex. les soins thérapeutiques et l'ergothérapie. La question de la facturation monétaire, notamment dans le domaine des soins thérapeutiques, n'a toujours pas été tranchée. Deux représentant-e-s de l'ASE font partie de ce groupe.

Les préparations continuent de battre leur plein pour l'introduction du système tarifaire pour la réadaptation, « ST Reha ». Pour ST Reha, des données (neurologiques, musculo-squelettiques, cardiovasculaires et pulmonaires) sont en train d'être collectées dans toutes les cliniques de réadaptation et celles de 2019 sont analysées. Il est prévu que le 1^{er} janvier 2022, le système tarifaire ST Reha ait un impact sur les coûts dans les cliniques. Des prestations thérapeutiques minimales de 560 min par patiente sont fournies sur une période de sept jours. L'ergothérapie fait partie des prestations de base.

ST Reha se veut un système apprenant. Il existe une procédure de demande clairement définie, qui peut être utilisée une fois par année par des organisations comme la FMH, H+, santésuisse, les organisations des patient-e-s, moyennant une certaine charge de travail. L'ASE ne fait pas partie des associations habilitées.

3.4 eHealth

L'ASE fait toujours partie du « groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient » (IPAG), que cela soit dans son comité de pilotage ou au sein du groupe de travail (GT IPAG). Le thème principal de cette année portait sur la cybermédication. Il y a lieu de faire remarquer ici que pour des raisons personnelles, l'ASE n'a pu recommencer à assister régulièrement aux séances mensuelles du GT IPAG qu'à partir de l'automne.

L'introduction du DEP prévue pour le 1^{er} avril 2020 n'a pas pu être respectée. Les lacunes présentes dans le contenu de cet outil ainsi que les divergences entre l'IPAG et eHealth Suisse sont trop importantes.

3.5 Journée « Futur en tous genres »

Cette année, la Journée « Futur en tous genres » au mois de novembre n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie de COVID-19. L'ASE y avait déjà participé trois fois et prévoit de renouveler cette expérience en 2021.

4 Portfolio développement de la profession

4.1 Commission développement de la profession (CDP)

La commission développement de la profession a été inactive en 2020 parce qu'actuellement, le travail se fait de plus en plus au sein de petits groupes de projet se concentrant sur des thèmes spécifiques.

4.2 Thème prioritaire de l'année : « intégration professionnelle »

Sept ergothérapeutes indépendant-e-s travaillant en milieu clinique ou pour des caisses de compensation se sont réuni-e-s pour la première fois pour constituer un groupe de travail. Le thème prioritaire de l'année 2020, mais aussi un focus group préalable, qui avait, en 2019 déjà, fait une analyse avec des étapes de travail pour permettre à l'intégration professionnelle de continuer à s'imposer en Suisse, ont joué un rôle déterminant pour la création de ce groupe de travail. Ces sept personnes qui sont actives au sein du GT ont en commun un engagement énorme en faveur de l'intégration professionnelle. Plusieurs articles ont été publiés dans la revue. Les quatre séances qui ont eu lieu jusqu'à présent ont permis de définir concrètement le champ d'activité, d'évaluer les besoins, ainsi que de créer (ou de simplifier) des procédures et des possibilités, afin de faire valoir à long terme la plus-value de l'ergothérapie dans ce champ d'activité où évoluent différents acteurs. Le groupe de travail poursuivra son activité l'année prochaine et les premiers fruits de sa mission devraient bientôt être visibles sur le site web.

4.3 Prévention des chutes

Le paysage organisationnel de la prévention des chutes est assez complexe. Sur le plan national, il existe deux projets/campagnes d'envergure, et l'ASE est représentée dans les deux. Il y a d'une part la campagne « équilibre en marche », qui met l'accent sur la prévention et la formation continue des professionnel-le-s. Dans le cadre de celle-ci, l'ASE fait office de partenaire spécialisé et à ce titre, elle est représentée par deux personnes. Il y a d'autre part le projet Parachutes, qui est organisé autour de cinq groupes de projet cantonaux et met l'accent sur la prévention des chutes dans les soins de base. Ici encore, l'ASE fait partie du groupe de pilotage et joue également un rôle actif au sein du groupe de travail Ergothérapie, dans lequel sont impliqué-e-s plusieurs membres de l'ASE.

4.4 Ergothérapie en milieu scolaire

Après plusieurs entretiens, le groupe ergothérapie en milieu scolaire a décidé de continuer à travailler en tant que groupe de projet ASE. De ce fait, les échanges sont plus étroits et la collaboration devient plus formelle. Avec cette étape, nous nous rapprochons de notre objectif stratégique, qui est de soutenir les ergothérapeutes dans des champs d'activités plus nouveaux.

5 Portfolio recherche et science

5.1 Site Internet de l'association ; résultats de la recherche

Le site Internet présentant les résultats de la recherche a été entièrement revu et enrichi par des informations complémentaires. Dorénavant, les données probantes pour le quotidien professionnel sont encore plus faciles à trouver grâce à des liens vers des bases de données

gratuites ou vers les sites Internet de chacune des trois hautes écoles spécialisées, leurs travaux de diplôme et abstracts. Les guidelines et lignes directrices déterminantes y sont également répertoriées, mais sans aucune prétention à l'exhaustivité.

5.2 Groupe consultatif recherche et science

Le groupe consultatif se composant de six personnes de l'enseignement, de la recherche et de la pratique s'est réuni à trois reprises. Les membres du CC et les ergothérapeutes en exercice soumettent des thèmes et des projets au groupe, qui en discute et les approfondit si nécessaire. De cette manière ont vu le jour une compilation de littérature scientifique sur le traitement des personnes atteintes de démence (disponible au SG), la sélection et la publication de directives et guidelines sur le site Internet de la FMH, la mise à jour de descriptions des évaluations et d'après discussions dans la démarche autour de la thématique smarter medicine, de même que le projet de développer une évaluation pour rendre mesurable l'utilisation du rollator.

5.3 Coopération entre l'ASE et ses homologues allemande et autrichienne dans le domaine de l'évaluation

Cette année aussi, les descriptions d'évaluation ont été mises à jour en accordant une grande importance au fait de les utiliser de la façon la plus simple et adaptée aux ressources possible. Le recueil a été enrichi par quelques descriptions d'évaluation en français, de même que par de nouvelles descriptions d'évaluation telles que la Hand Assessment for Infants (HAI) et LIMOS (Lucerne ICF-Based Multidisciplinary Observation Scale). Les descriptions d'évaluation sont disponibles sur demande auprès du SG (par e-mail).

6 Sections

Comme d'habitude, le contact avec les sections s'est surtout fait par l'intermédiaire du secrétaire général. En raison de la pandémie, les échanges ont été plus intenses que les autres années. Il est ressorti que les sections romandes se sont davantage coordonnées et concertées, et qu'elles ont cherché ensemble à échanger avec le secrétaire général. Le comité de la section tessinoise a été entièrement renouvelé, c'est pourquoi en automne, la responsable spécialisée et le secrétaire général sont allé-e-s lui rendre visite à Bellinzone pour son introduction et en guise de soutien, en plus de la rencontre avec les ergothérapeutes indépendantes et assumant des fonctions dirigeantes. Comme les échanges ont été intensifiés durant toute l'année, le fait que toutes les journées des régions n'ont pas pu avoir lieu, pour des raisons diverses, n'a probablement pas trop pesé.

Conférence des président-e-s

Malgré tous les événements inattendus qui se sont produits en 2020, la conférence des président-e-s annuelle réunissant les président-e-s de section a tout de même eu lieu. Le 27 novembre, 15 représentant-e-s des comités de section se sont réuni-e-s virtuellement et ont eu des échanges animés. Gaby Bracher (commission d'éthique et de recours) et Theresa Witschi (délégation WFOT) ont présenté la composition et les tâches de leur instance respective. La conférence s'est tenue sur Zoom en mode bicanal avec traduction français-allemand. Un grand merci à toutes les personnes impliquées pour cette manifestation réussie.

7 Portfolio formation

7.1 PA ET (pratique avancée en ergothérapie)

Le document cadre (en allemand) sur la pratique avancée en ergothérapie a été mis en ligne et diffusé dans les réseaux. Le groupe de travail PA a ensuite fait une pause. En 2021, ce

document sera traduit en français. Le groupe de travail se remettra à la tâche pour développer de nouvelles étapes déterminantes pour la profession dans le domaine de la PA.

7.2 Obtention a posteriori du titre

Fin 2025, un terme sera mis définitivement aux procédures OPT de toutes les filières. Le nombre des demandes a à nouveau enregistré un recul en 2020. Les membres concerné-e-s doivent se signaler dans les délais auprès de l'ASE de façon à permettre de clôturer la procédure comme il faut.

7.3 Registre de formation continue pour les ergothérapeutes de l'ASE

Depuis le 1^{er} mars 2019, tou-te-s les ergothérapeutes indépendant-e-s qui facturent leurs prestations via la Commission des tarifs médicaux CTM (cela concerne la SUVA, les assurances-accidents privées, l'AI et l'AM) doivent attester de 16 heures (de 60 minutes chacune) de formation continue par année. Entre-temps, nous avons créé un registre de formation continue électronique compatible avec notre site Internet et notre nouvelle administration des données. Actuellement, cette obligation n'existe que dans le contrat CTM. Les évolutions actuelles dans le domaine de la politique de la santé en Suisse laissent toutefois supposer que cette obligation, ou une obligation similaire, s'imposera dans les années à venir chez tous les organismes payeurs, pour l'ensemble des professions de la santé.

Exceptionnellement, les 16 heures sont valables pour les années 2020 et 2021 réunies (en raison du COVID-19).

7.4 Reconnaissance des diplômes étrangers

Depuis 2017, les titulaires d'une reconnaissance partielle de la CRS peuvent s'inscrire à une épreuve d'aptitude. Conformément aux conventions passées entre l'ASE et les Instituts d'ergothérapie des hautes écoles spécialisées, quelques examens écrits et oraux ont été réalisés avec succès en 2020, en allemand et, pour la première fois, en français aussi.

7.5 WFOT / standards minimaux

Au cours de l'exercice sous revue, la haute école spécialisée ZHAW a réussi la procédure de reconnaissance de la WFOT. Les documents soumis ont été examinés par deux expertes mandatées par l'ASE.

7.6 Dialogue entre l'ASE et les hautes écoles spécialisées

La collaboration entre l'ASE et les trois hautes écoles spécialisées de Suisse est marquée par l'intérêt mutuel et l'idée commune qu'une collaboration étroite est essentielle pour la formation en ergothérapie et la pratique ergothérapeutique en Suisse. Les échanges à une fréquence semestrielle sont maintenant bien établis et cette année, ils ont eu lieu en ligne.

7.7 FSAS, groupe d'intérêt des hautes écoles spécialisées (GI HES)

Le GI HES n'a pas échappé à la règle et ses quatre séances en ligne ont essentiellement porté sur le thème de la pandémie de coronavirus. En outre, des discussions ont été menées sur les positions communes relatives à la réglementation des professions HES, de même que des échanges sur les expériences liées à la mise en œuvre de la LPSan. Au besoin, l'évolution des profils de PA et d'autres thèmes relatifs à la formation continue ont été mis en lumière.

8 Délégations internationales

World Federation of Occupational Therapists WFOT

La pandémie a fortement influencé le quotidien (professionnel), partout dans le monde. Le Council Meeting qui aurait dû se dérouler à Hong Kong en mars 2020, et qui est l'Assemblée des délégué-e-s de la WFOT, n'a pas eu lieu. Il a été reprogrammé pour janvier 2021 sous la forme d'une manifestation en ligne. Après une dernière séance « normale » en février, la délégation ne s'est plus réunie que dans un cadre virtuel. En conséquence, il n'a pas été possible de mettre en œuvre l'objectif d'être visible et disponible pour les membres de l'ASE grâce à une présence physique. La délégation a servi de point de contact entre la WFOT et l'ASE dans le sens où elle a fait office d'intermédiaire pour les enquêtes, les nominations, les prises de position, où elle a invité à apporter des contributions dans le domaine de la recherche, permis des publications dans des revues spécialisées et apporté sa contribution active lors de la conférence des président-e-s de l'ASE.

Tâches et responsabilités

La délégation WFOT s'est réunie à sept reprises, y compris pour une table ronde avec Sandra Schneider du comité central. Plusieurs rapports concernant l'actualité de la fédération mondiale sont parus dans la revue *Ergothérapie*. Verena Langlotz Kondzic est responsable des échanges d'informations avec les hautes écoles spécialisées et du thème des standards minimaux en matière de formation, tandis que Tanya Zimmermann s'occupe des actualités « News from Switzerland » dans le bulletin de la WFOT et des décomptes de frais. Theresa Witschi en sa qualité de « member at large » représente au besoin la WFOT auprès de l'OMS. Toute la délégation s'occupe des affaires courantes de la WFOT en fonction de ses capacités individuelles.

Membres individuels de la WFOT

La WFOT compte 384 membres individuels. 32 nouveaux membres individuels ont pu être enregistrés dans le courant de l'année. L'effectif global est pratiquement inchangé (388 en 2019). Les membres individuels ont directement reçu chaque mois la Newsletter de la WFOT et bénéficié de l'accès en ligne à deux bulletins WFOT par année, de même qu'à l'ensemble des numéros publiés depuis 2004. Grâce à la plateforme OTION, les ergothérapeutes peuvent participer à des discussions spécialisées avec des collègues du monde entier. Les débats sont menés avec professionnalisme.

Relations publiques

Faire connaître la WFOT et lui permettre d'acquérir de nouveaux membres individuels est une mission permanente. De nombreux membres de l'ASE n'ont pas conscience que la fédération mondiale joue un rôle essentiel sur le plan international et que l'adhésion individuelle offre des avantages. Les présentations prévues à l'Assemblée des délégué-e-s et à la Rencontre au sommet de l'ergothérapie ont dû être annulées en raison de la pandémie.

- Dans quatre numéros de la revue spécialisée *Ergotherapie*, nous avons informé au sujet de la WFOT tout en nous focalisant sur le thème des nouveaux nouveaux champs d'action de l'ergothérapie dans le contexte de l'évolution mondiale.
- Tanya Zimmermann s'est occupée de communiquer les nouveautés de Suisse dans la newsletter du bulletin de la WFOT.
- Lors de la Conférence des président-e-s, qui s'est tenue en ligne, nous avons rendu compte de sujets d'actualité et des défis que doit relever la WFOT.
- A l'occasion de la Journée mondiale de l'ergothérapie, nous avons attiré l'attention sur la devise actuelle, qui est « Repenser l'occupation »

Coopération dans les projets de la WFOT

Pour la traduction des « Position Statements », Esther Rothenberger représente la Suisse alémanique dans le groupe de traduction germanophone. Les traductions vers le français

sont également assurées en groupe, sous la responsabilité de Marine Cailleret. L'ASE aide la WFOT à rechercher des collègues qui aimeraient postuler pour effectuer du travail bénévole au sein de groupes de travail de l'OMS. En 2020, l'OMS a nommé Bärbel Rückriem, du centre de réadaptation d'Affoltern (hôpital pédiatrique), comme experte des services de fauteuils roulants dans un groupe de travail. Les standards minimaux relatifs à la formation sont entrés en vigueur en janvier 2017 et à partir de janvier 2019, ils revêtent un caractère obligatoire pour la reconnaissance des filières d'études par la WFOT dans le monde entier. Ils donnent des pistes pour le développement de la profession et proposent de nombreuses possibilités nouvelles. Les collègues en exercice doivent se familiariser avec ces standards qui doivent par ailleurs être érigés en thèmes au sein de différentes instances. D'autres activités sur le thème de la diversité et de la discrimination structurelle sont prévues en 2021, en collaboration avec le comité central. L'enquête «Human Resources Project» réalisée par la WFOT auprès des pays membres fournit chaque année des informations démographiques détaillées sur la situation de notre profession sur le plan international (www.wfot.org). La WFOT a étudié intensivement le thème du COVID-19 et publié rapidement un dossier central approfondi à ce sujet (www.wfot.org). On y trouve aussi les résultats de l'enquête sur l'influence de la pandémie sur la pratique ergothérapeutique dans le monde. Avec QUEST Quality Evaluation Strategy Tool, les ergothérapeutes disposent d'un outil gratuit leur permettant de prouver la qualité des résultats obtenus grâce à leurs interventions (www.wfot.org). Sandra Schneider du comité central avait transmis au groupe de travail un feedback sur la praticabilité de cet outil de travail, obtenu à l'issue d'une enquête préalable.

Council of Occupational Therapists for the European Countries COTEC

Le COTEC Governance Day et la General Assembly n'ont pas eu lieu comme prévu dans le cadre du Congrès COTEC / ENOTHE à Prague mais sous forme de visioconférences Zoom. En tout, une à deux personnes des 30 associations européennes d'ergothérapie ont pu prendre part aux deux journées. Les délégués de l'ENOTHE, du ROTOS et de la WFOT y ont également participé. Ces deux journées se sont déroulées dans un esprit d'échange et d'intérêt mutuel.

Le dimanche de la General Assembly, Eva Denysiuk (D) a été réélue Vice President Finance, Sarah Warren (F), membre du comité, est devenue Vice President Administration, et Anne Morrissey (IRL) ainsi que Blandine Parc (F) sont devenues membres du comité COTEC. Le COTEC accueille en son sein une nouvelle arrivante : l'association roumaine « Professional Association of Occupational Therapists from Romania ».

9 Commission d'éthique et de recours (CER)

En 2020, la CER a dû prendre congé de deux membres de longue date, Claudia Lucek et Ruth Hersche, dont la durée de fonction maximale avait été atteinte. Durant leur mandat, elles se sont toutes les deux impliquées activement et ont fait évoluer beaucoup de choses. Avec Emanuela Albisetti, du Tessin, la CER a pu trouver une nouvelle membre par cooptation, ce qui est réjouissant. La CER se compose de six membres, ce qui n'est pas conforme aux statuts prévoyant un effectif de sept à neuf membres.

En raison de la situation sanitaire actuelle, la CER a basculé vers un nouveau format pour ses séances. Ainsi, deux des quatre séances réparties sur toute l'année se sont déroulées en ligne. La formation continue interne planifiée, qui aurait à nouveau dû se dérouler sous l'égide de Rouven Porz (responsable éthique médicale et formation postgraduée médicale, Inselspital Berne), a malheureusement dû être annulée et reportée à une date indéterminée.

Demandes et recours

La CER a continué de s'occuper en 2020 de la réorganisation de la gestion des recours, en étroite collaboration avec le CC et le secrétariat général. Il s'agit d'un processus complexe, qui est en phase d'évaluation et d'adaptation sur la base des premières expériences faites. En début d'année, une procédure de recours pendante a été clôturée, de même qu'une demande pour laquelle une prise de position a été rédigée. Aucun recours n'a été enregistré en 2020. Deux demandes ont été traitées en collaboration avec le secrétariat général, et les réponses ont été envoyées.

Programme de formation

La CER se réjouit que depuis cette année, un cours de deux jours sur le thème de l'éthique figure dans le programme de formation de l'ASE. Celui-ci a été dispensé pour la première fois à Zurich par Gaby Bracher avec comme intitulé «Reden ist Silber, Reflektieren ist Gold» (La parole est d'argent, la réflexion est d'or) et affichait complet, avec 16 participant-e-s. Les membres de la CER ont profité de cette opportunité de formation continue et assisté à ce cours.

Il est prévu de le proposer à nouveau en novembre 2021, toujours à Zurich.

Collaboration CER et CC

Avec la nouvelle présidente de l'ASE, la CER peut compter sur une personne de contact avec le CC qui est engagée et constamment ouverte aux nouvelles idées. La collaboration avec le CC s'est intensifiée, avec des échanges plus réguliers, pour la plus grande satisfaction de la CER.

En tant que représentante de la CER, la présidente de la CER a participé aux tables rondes virtuelles de l'AD et à la Conférence des président-e-s en ligne.

En ce qui concerne le thème prioritaire de l'année de la « diversité », la CER est en contact étroit avec des représentant-e-s d'autres commissions de l'ASE dans le but de dégager des synergies et d'explorer ce thème complexe et varié selon des approches diverses.

10 Portfolio marketing et communication

10.1 Thème prioritaire de l'année : « intégration professionnelle »

Grâce à des articles captivants publiés dans la revue spécialisée Ergothérapie et à la sensibilisation par l'envoi d'une carte postale, le thème de l'intégration professionnelle a largement été mis en lumière et a fait l'objet de publications. L'accent a été mis sur la contribution précieuse que l'ergothérapie apporte et peut apporter au niveau de la participation à la vie professionnelle. Les défis liés au rôle, au financement et à la mise en pratique ont été présentés, et les moyens de les relever ont été exposés.

10.2 Site Internet

Le site Internet est optimisé et complété régulièrement sur la base des suggestions des utilisateurs/trices et de nos propres observations et conclusions. Désormais, la zone réservée aux membres offre la possibilité de saisir en ligne les formations continues suivies pour la garantie de la qualité. De plus, dans la zone réservée aux membres, il est possible d'accéder à certains documents et de consulter un grand nombre de numéros de la revue spécialisée Ergothérapie. La rubrique « Trouver un-e ergothérapeute » a été adaptée dans une optique de convivialité et complétée par de nouvelles fonctions.

10.3 Un dépliant en langage simple

Le projet d'élaboration d'un dépliant en langage simple sur l'ergothérapie s'est terminé en début d'année. Ce document est disponible en français, en allemand et en italien et peut être commandé dans le shop sur le site Internet www.ergotherapie.ch. Grâce à lui, les personnes

qui ont de la peine à lire peuvent s'informer sur l'ergothérapie. La réalisation de ce dépliant a été confiée à une agence spécialisée dans le langage simple. Le processus d'élaboration comprenait également une phase d'évaluation de l'intelligibilité par des personnes du groupe-cible, ce qui lui a permis d'obtenir un label.

10.4 Semaine d'action pour la Ligue suisse contre le rhumatisme

La semaine d'action 2020 a dû être reportée à 2021 pour cause de COVID-19.

10.5 Journée mondiale de l'ergothérapie

La Journée mondiale de l'ergothérapie 2020 a servi à attirer l'attention du public sur la préoccupation de « Repenser l'occupation », au sein de l'ergothérapie et à l'extérieur, tout à fait selon la devise choisie par la WFOT pour cette année. En raison de la pandémie et de ses conséquences sur notre vie quotidienne, cette réflexion tombe à point nommé. En quoi mon occupation a-t-elle changé ? Sur le plan privé et professionnel ? Qu'en est-il des gens qui viennent nous voir pour des prestations ergothérapeutiques ? Que cela signifie-t-il pour moi d'être ergothérapeute ?

Dans cette optique, la section ASE ZH/SH a développé une idée stimulante, que nous avons proposée aux membres de l'ASE en même temps que l'autocollant « Repenser l'occupation ». Différentes actions ont été partagées sur les plateformes de réseaux sociaux.

11 Secrétaire général / secrétariat

11.1 Conduite stratégique des affaires

Voici de nombreuses années que l'ASE est dotée d'un modèle d'organisation efficace, dans lequel le comité central et le secrétariat général se chargent, main dans la main, de la représentation des intérêts sur le plan politique, du développement stratégique et de la mise en œuvre opérationnelle d'un seul tenant.

Malgré la pandémie, mais parfois en s'écartant du programme, la conduite stratégique des affaires a assumé ses tâches avec succès en 2020. Des entretiens avec les associations partenaires pour gérer les contraintes occasionnées par le semi-confinement au printemps et la pandémie en général ont occupé une place centrale. Des discussions ont également été menées avec les partenaires tarifaires pour résoudre les problèmes d'application des tarifs, il y a eu des interventions au sein du groupe de pilotage IPAG, tandis que le réseau a été entretenu et développé dans le contexte général de la politique de la santé.

Avec la disparition d'André Bürki, ses activités se sont terminées de façon abrupte. L'affectation immédiate d'un conseiller et d'une conseillère par intérim a permis d'assurer le règlement des affaires courantes de l'association, ce qui est une priorité en attendant la désignation d'un-e nouveau/elle secrétaire général-e. Dans la situation actuelle, les organes dirigeants attachent une grande importance au réseau interprofessionnel.

Il est apparu et il s'est confirmé que dans cette situation de double crise, l'ASE est une association professionnelle bien positionnée et bien organisée, qui dispose d'un modèle organisationnel éprouvé.

11.2 Finances : une situation stable malgré des défis de taille

Malgré les dépenses spéciales d'une part et l'effondrement d'autre part des recettes des annonces et des cours à cause de la pandémie de COVID-19, les comptes 2020 affichent un bénéfice de plus de CHF 100 000.00 par rapport à l'exercice précédent (avant la révision).

Par rapport au budget 2020, qui prévoyait un petit bénéfice de CHF 2997.00, le résultat affiché est d'autant plus réjouissant. Cela s'explique par le fait que les recettes avaient été

budgetisées avec prudence et par la baisse considérable des dépenses occasionnées par les organes et les commissions en raison du COVID-19.

Toutefois, l'excédent n'est pas pérenne, ce qui signifie qu'il ne faut pas s'attendre à retrouver un résultat semblable dans les années à venir.

Le budget 2021 est repris sans changement par rapport à 2020 et a été approuvé et adopté par le CC en décembre.

11.3 Formation continue : un pilier essentiel de notre concept de prestations

En 2020, l'ASE a proposé une centaine de journées de formation continue. Malheureusement, en raison de la situation actuelle, près de douze formations continues pour la Suisse alémanique et dix pour la Suisse romande ont dû être reportées, voire annulées. Il en a résulté une charge de travail importante et les participant-e-s ont dû faire preuve d'une grande flexibilité. Malgré les nombreux reports, l'évaluation systématique a attesté d'un pourcentage de satisfaction supérieur à 95%. L'obligation en matière de formation continue, en vigueur depuis le 1^{er} mars 2019, pourrait être la cause de l'intérêt marqué qui est porté à nos offres de formation continue. Pour l'enregistrement des formations continues, l'ASE propose une plateforme dédiée, sur laquelle tou-te-s les membres peuvent saisir les formations continues suivies. Cette année, celle-ci a davantage été utilisée.

Rencontres des ergothérapeutes chef-fe-s des domaines ambulatoire et hospitalier

Différentes rencontres ont eu lieu avec la participation active de nos membres :

- rencontre des ergothérapeutes chef-fe-s du domaine hospitalier en Suisse alémanique et en Suisse romande (échanges en ligne) ;
- rencontre des ergothérapeutes chef-fe-s ou indépendant-e-s du domaine ambulatoire à Zurich et à Bellinzone (en présentiel), ainsi qu'à Berne et en Suisse romande (en ligne).

11.4 Conseils individuels pour les membres

Au début de l'été, nous avons mis à disposition sur notre site Internet la nouvelle édition du manuel pratique à télécharger gratuitement. Il s'agit d'un outil de travail indispensable pour l'ensemble des ergothérapeutes indépendant-e-s ou assumant des fonctions dirigeantes.

En raison de la pandémie qui nous a occupé-e-s depuis mars 2020, les conseils directs dispensés individuellement aux membres ont fortement augmenté, tant du point de vue du nombre que du degré de complexité. Les membres, mais aussi les non-membres, et notamment les ergothérapeutes indépendant-e-s, ont cherché des réponses que nous n'avons malheureusement pas toujours été en mesure de leur apporter. Car nous avons respecté systématiquement les ordonnances et les consignes de la Confédération ou de l'OFSP, comme nous devons le faire. L'ASE ne peut prendre ses propres décisions dans ce contexte.

Notre objectif, qui était de répondre à toutes les demandes de la façon la plus rapide et satisfaisante possible, nous a amenés à constituer une cellule de crise avec le secrétaire général André Bürki, la responsable spécialisée Andrea Petrig et la présidente Colette Carroz. En étroite collaboration avec le secrétariat, un travail important a été accompli : toutes les informations relatives au COVID-19 ont été rassemblées puis publiées sur le site Internet, tandis que les décisions et modifications importantes ont systématiquement été mises en ligne sous la forme de nouvelles de dernière minute. Une liste de réponses à des questions fréquentes figure également sur le site Internet. La durée des conseils a été très variable : de quelques minutes à plusieurs heures. Le site Internet s'est avéré plus que jamais un instrument extrêmement utile.

La newsletter classique a été remplacée par les « Ergonews », que tou-te-s les membres reçoivent automatiquement. Le premier numéro a paru en septembre et le deuxième en décembre. Un grand merci pour votre lecture attentive.

Même si nous traversons une période difficile, beaucoup d'ergothérapeutes ont osé franchir le pas et s'établir à leur propre compte cette année. Nous leur prodiguons volontiers des conseils.

Nous adressons une fois encore nos vifs remerciements à l'ensemble de nos membres et interlocuteurs/trices pour leur collaboration respectueuse avec le secrétariat et son secrétaire général.

11.5 Secrétariat général

L'ASE peut s'appuyer sur une équipe stable et engagée au sein de son secrétariat général. Cela est d'une valeur inestimable, en des temps troublés tout particulièrement.

12 Remerciements

Nous remercions **tou-te-s ceux et celles qui collaborent au sein de l'ASE**, que cela soit au sein des groupes de projet, des commissions, de la commission d'éthique et de recours, des sections, du comité de recherche, du secrétariat, du comité central, ou encore en tant qu'auteur-e-s de la revue spécialisée, pour leur engagement en faveur de l'ergothérapie et de l'ASE :

- la **Croix-Rouge suisse** pour son partenariat de longue date et le soutien qu'elle apporte dans les négociations tarifaires ;
- les **Instituts d'ergothérapie des hautes écoles spécialisées** pour le dialogue constructif et persévérant et la collaboration dénuée de toute complication ;
- la société **Orthopartner** et la **Vaudoise Assurances** pour leur généreux soutien ;
- la **Ligue suisse contre le rhumatisme** pour sa coopération stimulante ;
- tou-te-s les **partenaires** avec lequel-le-s nous collaborons en réseau pour leurs idées, ainsi que les discussions et actions communes ;
- **l'ensemble des membres** pour leur solidarité et leur fidélité !

Le comité central et le secrétaire général de l'ASE



<https://pixabay.com/de/illustrations/vielen-dank-dankbarkeit-490607/>
22 février 2021

13 Annexe : abréviations

AD	Assemblée des délégué-e-s
AI	Assurance-invalidité
AM	Assurance militaire
ASE	Association Suisse des Ergothérapeutes
bpa	bureau de prévention des accidents
BSc	Bachelor of Science
CC	Comité central
CDP	Commission développement de la profession
CER	Commission d'éthique et de recours
COTEC	Council of Occupational Therapists for the European Countries
CPP	Commission politique professionnelle
CTM	Commission des tarifs médicaux
DRG	Diagnose Related Groups (forfaits par cas)
DVE	Deutscher Verband der Ergotherapeuten e.V. (association allemande des ergothérapeutes)
EBP	Pratique fondée sur les données probantes
ENOTHE	European Network of Occupational Therapy in Higher Education
ET	Ergothérapie
FC	Formation continue
FSAS	Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé
GI	Groupe d'intérêt
HES	Haute école spécialisée
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HETSL	Haute école de travail social et de la santé
HTA	Health Technology Assessment
IPAG DEP	Groupe de travail interprofessionnel sur le dossier électronique du patient
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OPT	Obtention a posteriori du titre
OT	Occupational Therapy
PhD	Doctor of Philosophy
PA	Pratique avancée
SSMIG	Société Suisse de Médecine Interne Générale
SSRM	Société Suisse de Rééducation de la main
SUPSI	Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana (HES)
SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
VCW	Versicherungs-Treuhand AG
WFOT	World Federation of Occupational Therapists
ZHAW	Université des sciences appliquées de Zurich